**Interventions de F. Delcombre**
**au conseil municipal du 7 novembre 2013**

POINT 1. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE DECRET PORTANT CREATION DE CANTONS. — Je remarque tout d'abord que vous avez fait un exposé sensiblement différent du contenu du projet de délibération, où n'apparaît pas la proposition de soustraction et d'addition de la commune de Montlignon.

Ensuite, si sur le fond on ne peut que regretter que cette réforme n'ait pas été l'occasion de supprimer un étage dans l'empilement de nos structures politico-administratives du fait de l'hostilité des partis majoritaires, il n'y a malgré tout aucun sens à réclamer que les nouveaux cantons prennent en compte le découpage des intercommunalités puisque ceux-ci ne sont pas une entité en eux-mêmes, ils ne sont qu'une circonscription électorale, tout comme les circonscriptions pour les élections législatives. Les conseillers départementaux n'auront pas à gérer leur canton, mais seront chacun 1/42e de l'assemblée qui aura à gérer les affaires départementales.

POINT 6. CLASSES SPORTIVES A LA MONTAGNE. — Il y a une phrase de M. le Maire que je ne peux pas laisser passer : ce ne sont évidemment pas les valeurs de gauche qui font que l'on assiste actuellement à une certaine désespérance populaire et à une montée des extrêmes. Ce qui nous mène à ce délitement de notre société, c'est le scandaleux accroissement des inégalités de revenus contre lequel le pouvoir politique a bien du mal à agir face à la force du pouvoir financier. Notre rôle de commune serait d'essayer, à la mesure de nos faibles moyens, de remédier à ce désastreux état de fait, mais dans un esprit de solidarité et non de charité comme c'est le cas actuellement.